

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation au Xinjiang

Question au Gouvernement n° 3279

Texte de la question

SITUATION AU XINJIANG

M. le président. La parole est à M. Alain David.

M. Alain David. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, les nouvelles qui nous parviennent de Chine concernant le sort réservé aux Ouïghours sont de plus en plus alarmantes : on parle de déportations de masse, d'internements dans des camps, de stérilisation forcée et systématique des femmes, de réduction en esclavage, de dons d'organes imposés et de mauvais traitement généralisés.

Vous avez dénoncé ces faits, monsieur le ministre, et le Parlement européen a voté une résolution réclamant des sanctions ciblées à l'encontre des dirigeants qui participent à ces crimes contre l'humanité. Malheureusement, aucune décision concrète n'a été prise à ce jour contre l'appareil d'État chinois.

L'émoi et la réprobation prennent de l'ampleur au niveau international. Il importe de dissuader les entreprises européennes de vendre certaines technologies à la Chine, en particulier des technologies de surveillance qui favorisent la répression des Ouïghours. Il importe également que les quatre-vingt-trois entreprises internationales qui bénéficient de la main-d'œuvre forcée – j'insiste sur ces mots – fassent rapidement transférer leurs usines.

Ce ne sera malheureusement pas suffisant, et nous devons sortir d'une certaine frilosité vis-à-vis de la Chine ; nous ne sommes pas condamnés à l'impuissance face à Pékin. Il convient de constituer rapidement une commission d'enquête internationale, qui devra se rendre sur place et faire toute la lumière sur la situation des Ouïghours.

Monsieur le ministre, quelles initiatives notre diplomatie pourrait-elle prendre rapidement sur cette question ? (Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – M. Brahim Hammouche applaudit également.)

- M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.
- M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Je me suis déjà exprimé la semaine dernière sur la situation au Xinjiang, non seulement dans cet hémicycle, mais également au Sénat, en réponse à une question d'André Vallini.

Je suis tout à fait convaincu de la nécessité de prendre la parole dans les instances démocratiques pour dénoncer ce qui se passe dans cette région. Il y a là des pratiques injustifiables, qui vont à l'encontre des principes universels inscrits dans les grandes conventions internationales relatives aux droits de l'homme. Vous avez mentionné l'internement des Ouïghours dans des camps, les détentions massives, le travail et les

stérilisations forcés, la destruction du patrimoine culturel des Ouïghours, en particulier de leurs lieux de culte, la surveillance généralisée de la population et le système répressif global qui sévit dans toute la région. Les médias relèvent tout cela, de manière tout à fait opportune.

La France a pris des positions très claires et fortes à ce sujet, qu'elle a exprimées publiquement, notamment par ma voix, la semaine dernière. Nous avons demandé en particulier la fermeture des camps d'internement. Nous avons aussi agi pour dissuader les entreprises d'utiliser la main-d'œuvre forcée et de maintenir leur présence dans ce territoire – il y a d'ailleurs eu une prise de position européenne à ce sujet.

Les déclarations que j'ai faites la semaine dernière ont suscité des réactions de la part des autorités chinoises, dont vous avez peut-être eu connaissance. Je leur indique ici que j'en ai pris bonne note. Puisqu'elles affirment que mes propos sont infondés, nous proposons précisément la création, sous la houlette de la Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, d'une mission internationale composée d'observateurs indépendants, appelés à se rendre sur place, à constater et à témoigner de la situation. Les autorités chinoises niant l'existence de ces faits, il faut que cela soit attesté sur place.

Vous avez souligné qu'une telle mission serait une étape positive, monsieur David, et je reprends volontiers la proposition à mon compte. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, SOC et GDR – M. Pierre-Henri Dumont applaudit également.)

Données clés

Auteur: M. Alain David

Circonscription: Gironde (4e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3279 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 juillet 2020

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 juillet 2020